

BNP Paribas Fortis Funding

émet de nouvelles obligations à 4 ans en TRY



Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligations



4 ans



Livre turque (TRY)
Risque de change



Droit au remboursement
à 100% de la valeur
nominale en TRY à
l'échéance



Coupon annuel de
9,30% (brut en TRY)



Profil dynamique à
agressif



Précompte mobilier
de 15%

Principales caractéristiques

- ✓ Instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding et garanti par Fortis Banque SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.
- ✓ Émission en livre turque (TRY).
- ✓ Durée de 4 ans.
- ✓ Coupon annuel de 9,30% (brut en TRY).
- ✓ Sur base du prix d'émission de 101,625%, le rendement actuariel en TRY est de 8,801% (brut).
- ✓ Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui disposent d'une expérience suffisante pour appréhender les caractéristiques du produit proposé et qui ont une connaissance suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques liés à un investissement dans cet instrument, notamment une familiarisation avec le risque de change et les taux d'intérêt.
- ✓ Profil d'investisseur: dynamique à agressif.

La livre turque: plus volatile mais toujours intéressante

La Turquie compte 75 millions d'habitants, ce qui en fait un énorme marché en plein essor.

Sous l'impulsion de la reprise mondiale et d'une politique gouvernementale stimulante, la croissance économique de la Turquie a atteint 6,5 à 7% en 2010, après avoir enregistré une contraction de 4,7% en 2009. De plus, grâce à une régulation très stricte (conséquence des excès du passé), le secteur bancaire turc a été relativement épargné par les problèmes. Les autorités peuvent donc concentrer leurs efforts sur l'économie réelle.

La forte croissance, les belles perspectives et le taux d'intérêt élevé attirent les investisseurs. À tel point que la banque centrale turque a décidé de baisser son taux directeur de 75 points de base, à 6,25%, dans l'espoir d'éviter une surchauffe de l'économie et de garder le contrôle de l'afflux de capitaux étrangers.

Les principaux risques liés à un investissement en TRY sont le climat politique (élections prévues en juin 2011), le manque de discipline fiscale (avec les élections en vue, le gouvernement pourrait reporter les économies fiscales) et le déficit structurel du compte courant. Investir en TRY n'est donc pas sans risque mais les coupons élevés font de la TRY une intéressante devise de diversification.

(Source: BNP Paribas Fortis)

Évolution de la livre turque vis-à-vis de l'euro sur les 10 dernières années

Au 7 mars 2011, 1 EUR valait 2,2397 TRY.



Source: Bloomberg (données arrêtées au 07.03.2011).
Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future de la livre turque.





Pour quel investisseur?

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation émise en devise étrangère est destinée aux investisseurs présentant un profil **dynamique à agressif**. Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des investisseurs présentant un autre profil en fonction du degré de diversification de leur portefeuille et du niveau de risque qu'ils acceptent.

Plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Plan par étapes.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est donc recommandé à tout investisseur de vérifier si cette formule d'investissement est appropriée compte tenu, notamment, de ses propres connaissances et expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière.



Principaux risques de cette obligation

Cette obligation est soumise à différents risques et notamment aux risques de change, de crédit et de marché, comme le risque de volatilité, de taux et de liquidité.

- ➔ **Risque de change:** cette obligation est émise en livre turque. Ceci implique qu'à l'échéance, l'investisseur pourrait recevoir un montant en TRY qui, converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi. Le risque de change joue également au niveau des coupons au moment de leur conversion en euro.
- ➔ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance.
- ➔ **Risque de volatilité et de taux:** le cours de cette obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- ➔ **Risque de liquidité:** rien ne garantit le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces obligations. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces obligations pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant l'échéance devra donc les vendre au prix du marché, qui pourrait être inférieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus (voir ci-après) et à considérer la décision d'investir à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > MiFID.



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre de l'**offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus (voir en page 3).

La période de souscription court du 9 mars (9 h) au 5 avril 2011 (16 h).

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: BNP Paribas Fortis Funding, filiale de Fortis Banque SA.

Garant: Fortis Banque SA.

Rating (perspective) du garant: A1 (stable) chez Moody's, AA (négative) chez Standard & Poor's et A+ (stable) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 2.500 TRY.
- Montant de l'émission: minimum 15 millions TRY.
- Code ISIN: XS0600026065 - Série 699.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur la Bourse de Luxembourg.



Risque

Les principaux risques que présentent ces obligations sont décrits en page 2.



Profil d'investisseur

Sur base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation émise en devise étrangère est destinée aux investisseurs présentant un profil **dynamique à agressif**.

Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des investisseurs présentant un autre profil en fonction du degré de diversification de leur portefeuille et du niveau de risque qu'ils acceptent.



Durée

Date d'émission et de paiement: 8 avril 2011.

Prix d'émission: 101,625% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,625% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 8 avril 2015, ce qui correspond à une durée de 4 ans.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale en TRY à l'échéance.



Rendement

- L'investisseur aura droit chaque année à un coupon de 9,30% (brut en TRY).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 8 avril de chaque année et pour la première fois le 8 avril 2012.
- Sur base du prix d'émission de 101,625%, le rendement actuariel brut en TRY est de 8,801%.



Frais

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation des obligations en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.

Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

Pas de TOB sur le marché primaire.

TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Le Prospectus de base daté du 17 juin 2010 et son supplément daté du 26 octobre 2010, approuvés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms datées du 8 mars 2011, documents rédigés en anglais et constituant ensemble le "Prospectus", sont disponibles gratuitement dans toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Un résumé en français du Prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Fortis Banque sa. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.